Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260911-D10_06_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 10 septembre 2026	Délibération N° 10-06-2026

Date de convocation : 04 septembre 2026

Date d'affichage : 11 septembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 18

Votants : 19

Objet :

Subvention « La vie en livres » pour le festival du Livre Jeunesse

L'an deux mille vingt-six, le dix du mois de septembre, à dix-neuf heures, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, Monsieur Guillaume BEDIN, Mme Sophie BELLAY, M. Philippe BELZ, , M. François CEBRON de LISLE, M. Philippe DELHAYE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, M. Julien GOSSE, Mme Christine HOCHARD, Mme Caroline LE BARON, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, M. Eddy LEMAITRE , M. David MARY, Mme Laurence MONFORT, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE.

Absents excusés : Mme Stéphanie CAMBON absente excusée ayant donné pouvoir à Mme Christine HOCHARD

Monsieur Eddy LEMAITRE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique que chaque année depuis 5 ans, la Vie en Livres organise le Festival du Livre Jeunesse.

Ce Festival a lieu le 1er dimanche des vacances de la Toussaint (cette année, le 18 octobre 2026) et permet de venir à la rencontre d'une trentaine d'auteurs/trices et illustrateurs/trices.

Des animations sont organisées toute la journée.

En amont de cette journée, des interventions d'auteurs/trices et illustrateurs/trices sont organisées dans les 2 deux écoles de la commune (et ceci depuis 5 ans).

Depuis le 1er festival, la commune de Plouharnel a toujours participé à ce Festival en octroyant une subvention à l'association.

Cette subvention sert à rémunérer en partie les auteurs pour leur intervention dans vos écoles.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de renouveler la subvention auprès de la Vie en Livres pour un montant de 1 000,00€.

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260911-D10_06_2026-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Décide d'approuver le versement d'une subvention de 1 000,00€ pour l'année 2026 pour la Vie en Livres dans le cadre du festival du Livre Jeunesse ;
- Autorise M. le Maire à signer tout document y afférent,

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Plouharnel, le 11 septembre 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

